

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE**  
**CITÉ DES ÉLECTRICIENS**

Le 7 janvier 2020, à 14h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière, sous la présidence de Monsieur Éric DELEVAL, en suite d'une convocation en date du 20 décembre 2019.

**Etaient présents :**

Monsieur Éric DELEVAL

Monsieur Marcel COFFRE

Monsieur Ludovic IDZIAK

Madame Virginie LABROCHE

Madame Catherine BERTRAM

Madame Joëlle FONTAINE

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Serge MARCELLAK

Monsieur Alain WACHEUX

Monsieur Olivier SWITAJ

Monsieur Jean Paul KORBAS

**Etait absente excusée :**

Madame Virginie SOUILLARD

**Cité des Électriciens**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
07 JANVIER 2020**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CITE DES ELECTRICIENS ET  
L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay (OTI) a parmi ses missions de créer des produits touristiques s'appuyant sur les équipements et les valeurs du territoire.

La Cité des Électriciens propose des prestations susceptibles d'être incluses dans des circuits ou autres produits commercialisés par l'OTI à destination d'une clientèle de groupes ou d'affaires.

Afin de permettre à l'OTI de commercialiser ces prestations qui participeront à la valorisation de l'équipement, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le Président à signer une convention de partenariat entre l'EPCC et l'OTI, avec la possibilité pour ce dernier de bénéficier d'une réduction de 5 % sur les tarifs de visites ou de prestations de l'EPCC Cité des Électriciens. »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,  
le Conseil d'Administration,  
à l'unanimité

**AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec l'office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay permettant à celui-ci de bénéficier d'une réduction de 5 % sur les tarifs de visites ou de prestations de l'EPCC Cité des Électriciens.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président

Éric DELEVAL

Certifié exécutoire par le président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : 14 JAN 2020  
Et de sa publication le : 14 JAN 2020  
Le Président

Éric DELEVAL

REÇU LE 14 JAN. 2020

